

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT REUNION DU 11 DECEMBRE 2007

Le gouvernement, réuni ce mardi 11 décembre 2007, a examiné des projets de délibérations et pris des arrêtés.

Favoriser le dialogue social

Une subvention exceptionnelle de 57 756 563 FCFP a été attribuée à l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP) pour la conception, l'organisation et l'animation de différents modules de formation dans le cadre de la session sur le dialogue social.

Deux conventions-cadres avec le Ministère de l'Outre Mer et l'INTEFP en fixent les modalités d'application.

Ces formations sont destinées aux dirigeants de sociétés, de syndicats et d'institutions et concernent la gouvernance sociale et la prévention des conflits, à un moment où la Nouvelle-Calédonie connaît un fort développement économique.

Les prestations réalisées en 2006 et 2007 : forum de lancement, séminaire des décideurs, voyages d'études à l'étranger, réunions de groupes de travail constitués d'organisations syndicales, d'employeurs et d'organisations politiques, et séminaire de clôture sont financées en partie par le Ministère de l'Outre-Mer à hauteur de 120 000 euros.

Aide au secteur du BTP

Suite au conflit HOLCIM – USTKE, qui a déjà pénalisé de nombreuses entreprises du BTP, le gouvernement a admis deux nouvelles entreprises au bénéfice de l'allocation spécifique du régime d'assurance du chômage partiel. Au total, 73 salariés sont indemnisés pour un montant global de 5 277 182 FCFP :

Sont concernées par cette mesure :

- La société SOPROBAT, 13 salariés, pour un montant prévisionnel global de 890 715 FCFP.
- La société NEABAT, 60 salariés, pour un montant prévisionnel global 4 386 467 FCFP.

OPT « .nc » : nouveaux tarifs

A compter du 1^{er} janvier 2008, les frais fixes de gestion des noms de domaine en « .nc » seront remplacés par une redevance annuelle d'une valeur de 2 000 F CFP. Cette redevance est payable d'avance à la date anniversaire de création du nom.

Cette mesure permettra un renouvellement des noms de domaine : en l'absence de paiement de la redevance annuelle, le nom sera récupéré et pourra être déposé par d'autres personnes.

1^{ère} Période des soldes

Le gouvernement a fixé, après une large concertation avec les professionnels concernés, la date de la première période de soldes réglementaires pour 2008, comme suit :

- **1^{ère} période : du 5 janvier au 2 février 2008.**

Subventions

Le gouvernement a accordé plusieurs subventions :

- 19 775 000 FCFP à diverses associations du domaine sportif.
- 3 470 000 FCFP à diverses associations du domaine économique.
- 8 250 000 FCFP à diverses associations intervenant dans le domaine agricole.
- 400 000 FCFP pour l'organisation d'un séjour à la tribu de Oui-Poin de 24 jeunes issus des milieux sociaux défavorisés du quartier de Tindu.

Communauté du Pacifique : contingents accordés

Les produits destinés à l'économat ainsi que les carburants utilisés par les agents de la Communauté du Pacifique sont admis en franchises de droits et taxes. Le gouvernement en a fixé, par arrêté, les contingents de l'année 2008.

Timbres fiscaux et timbres amendes

Le gouvernement a autorisé la vente de timbres fiscaux et timbres amendes aux débiteurs de tabac suivants :

- Sarl BERCO pour « Tabaland ».
- SARL TPS pour « Tabac presse suzy ».
- M. Claude Laborde pour « Moana Center ».
- M. Alexandre Rivere pour « Tabac presse le kiosque ».

Reconduction du stage BTSA au Nord

Le gouvernement a donné son agrément au stage de formation professionnelle continue 2007-2008 dispensé par le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion

Agricoles Nord (CFFPA-Nord). Une aide a par ailleurs été allouée aux stagiaires, et leur couverture sociale sera prise en charge.

Ce stage, lié au Brevet de Technicien Supérieur Agricole « Développement Agricole des Régions chaudes » (BTSA-DARC), prépare les demandeurs d'emploi aux métiers de responsable de culture ou d'élevage, ou de conseiller agricole (Niveau III).

Bourses

Le gouvernement a accordé 17 bourses territoriales de formation professionnelle continue (B.T.F)

Concours

Le gouvernement ouvre des concours externes et internes pour le recrutement d'ingénieurs :

Corps	Type de concours	Nombre de postes	Dates des épreuves	Clôture des inscriptions
Ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile	Externe	1	5 Mai 2008	15 Janvier 2008
Ingénieur du contrôle et de la navigation aérienne	Externe	2	1 ^{er} Avril 2008	15 Janvier 2008
Technicien des études et de l'exploitation de l'aviation civile	Externe	8	19 Avril 2008	14 Mars 2008
Ingénieurs des travaux de la météorologie	Externe	1	1 ^{er} Avril 2008	15 Janvier 2008
Ingénieurs des travaux de la météorologie	Interne	1	7 Avril 2008	3 Mars 2008

Dérogations

- Afin de répondre aux impératifs contractuels et afin de respecter leur calendrier de construction, les sociétés ALSTOM POWER, DUMEZ-GTM CALEDONIE et TECBAT sont autorisées par dérogation à faire travailler leurs salariés tous les jours de la semaine, y compris le dimanche.
- Les sociétés DSB SÄUREBEAU, REXROTH, SCORE TECHNICAL SUTIONS, PHABECO, APPI, Aménagement Concept, intervenants sur le chantier de Goro Nickel et ECT sont autorisées à faire effectuer à leurs salariés une durée hebdomadaire de 60 heures de travail.

Budgets

Le gouvernement a approuvé :

La décision modificative n°2 du budget de :

- L'Ecole des Métiers de la Mer (EMM) pour 2007.
- Conservatoire de musique de la Nouvelle-Calédonie pour 2007.
- Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales (IFPSS) pour 2008.

La décision modificative n°1 de :

- La Chambre d'Agriculture pour 2007.
- La Chambre des Métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie pour 2008.

En bref ...

- Mme Viviane Damiens, docteur en médecine qualifié en anatomie et cytologie pathologique est autorisée à exercer les fonctions de directeur de laboratoire d'analyses de biologie médicale exécutant des actes d'anatomie et de cytologie pathologiques.
- Le gouvernement a donné quitus à M. Pierre Emery, gestionnaire du service de la Régie locale des tabacs, pour sa gestion 2006.
- M. Philippe Rouvray est nommé notaire dans le ressort territorial de la commune de Païta.
- Le gouvernement a désigné M. Guy Monvoisin comme représentant de la Chambre d'Agriculture au sein du comité consultatif de la formation professionnelle. Par ailleurs, le gouvernement a acté la désignation de Mme Corinne Voisin, représentante du Président de la province Sud au sein de ce comité.
- A compter du 1^{er} décembre 2007, M. Bernard Bomo, ingénieur du contrôle de la navigation aérienne du cadre Etat, est nommé chef du service de la navigation aérienne de la Direction de l'Aviation Civile de la Nouvelle-Calédonie.
- L'Association Prévention Santé (APS) est transférée à l'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASS-NC) qui gèrera directement désormais le centre d'éducation diabétique et diététique.

Le gouvernement a émis un avis favorable quant à la prise en charge sur le budget de la Nouvelle-Calédonie des frais de déplacement des lauréats du concours des « dix mots du français comme on l'aime ».